

Procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2016

Exercice 2015 – 01/01/2015 au 31/12/2015

Le 1^{er} avril 2015 à 18 h, les membres de l'association Université Populaire Rurale Ouverte – UPRO, dont le siège social est 9 chemin des Alpilles à DIGNE-LES-BAINS, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans les locaux de Gesper à Digne-Les-Bains, sur convocation du Président et de son bureau par lettre simple ou par courriel, conformément aux dispositions des statuts. Présence de 14 personnes dont 12 votants. 8 personnes se sont excusées pour leur absence. Aucun pouvoir n'a été transmis.

Jean-Paul Cheylan préside la séance en sa qualité de Président de l'association ; Elisabeth Duchatelet est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association.

Le Président constate que les membres présents sont en nombre suffisant au regard des statuts et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral (annexe 1)
- Bilan des activités (annexe 2 documents comptables)
- Rapport financier (Annexe 3)
- Election du nouveau Conseil d'administration

1. Présentation des rapports

Le Président Jean-Paul Cheylan présente son rapport moral, et rappelle que la survie de l'association est subordonnée à la constitution d'un nouveau bureau.

La secrétaire Elisabeth Duchatelet présente le rapport d'activité, qui est marqué par une baisse sensible des activités, et par la participation au contrat de ville de Digne-Les-Bains.

La trésorière Sandrine Alinat présente le rapport financier 2015, marqué par une très forte baisse des subventions d'exploitation, de 43 600 euros en 2014 à 22 200 en 2015, soit 17 600 euros de moins. L'exercice se clôt avec un déficit de 6408 euros réel. Le passage d'une provision pour subvention attendue de 6 000 euros en 2014 en charge sur exercices antérieurs vient grossir fictivement ce déficit.

Les recettes sont de 49 957 euros en 2015:

- cotisations 1893

- cours 21981
- Région 13294
- Communauté de commune Asse Bléone Verdon 1575
- Communauté de communes Haute Bléone 675
- Communauté de communes Duyes Bléone 2650
- Contrat de ville: 4000 euros dont 2000 euros Ville de digne-Les-Bains et 2000 euros de l'Etat (CGET).

- Aide à l'emploi 3164
- produits exceptionnels (vente mobilier) 620
- intérêts sur livret 104

Les dépenses, 56366 euros, sont constituées:

- rémunération des intervenants 24492
- rémunération direction et secrétariat 17920
- services extérieurs (assurance, entretien, fournitures, frais de distribution postale, affranchissements, téléphone, dotation aux amortissements) 12754
- loyer 1200

Trésorerie

Au 1er janvier 2016, la trésorerie est de 29792 euros, avec 6126 euros de dettes à payer (fournisseurs, intervenants, charges sociales). L'année 2016 a donc démarré avec 23 666 euros de trésorerie.

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

2. Informations et discussion

Nous avons décidé de surseoir à la location d'un local commercial de 90 m² au 1 rue de Pied-de-Ville. L'implantation est idéale et permettra de recentrer nos activités. Le loyer mensuel est de 400 euros plus 20 euros de charges, il y a beaucoup de travaux de rafraîchissement et de mise en sécurité électrique à prévoir, le chauffage représenterait un gros poste de dépenses.

La maladie, puis le départ de notre salarié Gilles Quaglino a conduit les membres du bureau à assurer la gestion administrative de l'association. Une procédure de recrutement d'un employé administratif en CAE de six mois a été engagée. 8 candidatures nous sont parvenues, dont 2 ou 3 semblent intéressantes.

La possibilité de l'embauche d'un emploi d'avenir est évoquée, ainsi que l'avantage de l'accueil d'un jeune en service civique.

Le Président Jean-Paul Cheylan, la secrétaire Elisabeth Duchatelet, la secrétaire adjointe Martine Lauzon ne souhaitent pas être renouvelés dans leurs fonctions.

Il est possible de trouver un mode de fonctionnement plus collectif, une gouvernance collégiale. L'UPRO bénéficie du soutien de la Ligue de l'enseignement à laquelle elle est fédérée.

Autres idées émises:

- Réduire les activités ou se repositionner
- Développer les actions bénévoles dans le domaine des échanges de savoir
- Proposer une charte des intervenants
- Organiser des manifestations de soutien
- se rapprocher des autres Universités, populaire ou du temps libre du département, explorer les perspectives de mutualisation
- Travailler la communication (Béatrice Pérelade, candidate au CA, propose ses compétences en ce domaine)

3. Election du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que les statuts de l'UPRO prévoient le renouvellement intégral du Conseil d'Administration tous les trois ans, qu'il est composé de 11 à 19 membres dont un quart au plus sont représentants des collectivités locales.

Il est procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration. La liste de 13 candidats est élue à l'unanimité des adhérents présents. Le nouveau Conseil d'administration est constitué des 14 membres suivants :

Régine Ailhaud-Blanc (CCADB)

Nathalie Auzet (CCHB)

Jean-Marie Blanc

Gilles Brest

Jean-Paul Cheylan

Elisabeth Duchatelet

Claude Genre

Anne-Marie Gilly (CCDB)

Angela Hermann

Martine Lauzon

Jean-Pierre Pesce
David Plantin
Représentant de la Ligue de l'Enseignement

Le nouveau Conseil d'administration se réunira le mercredi 20 avril à 17h30 dans les locaux de la Ligue de L'enseignement pour procéder à l'élection du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

La secrétaire
Elisabeth Duchatelet

Le président
Jean-Paul Cheylan

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Cheylan', written on a light-colored background.